



## PROCÈS-VERBAL

de la séance du conseil d'établissement  
tenue le 27 janvier 2026  
à 18h30 à l'école Marie-Reine, 976 rue de Caen, Sherbrooke

	Minutes	Informations et suivis
1. Ouverture de l'assemblée	1 min.	Présences : Mélanie Custeau, Catherine Chénard, Caroline Beaudoin, Caroline Rodrigue, Emilie Adams Andrew Ratelle
2. Nomination d'une ou d'une secrétaire	1 min.	Félix Gabriel est nommé secrétaire
3. Quorum à vérifier	1 min.	Il y a quorum
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour	2 min.	Document déjà remis
5. Lecture et adoption du 24 novembre 5.1 suivis au procès-verbal	6 min.	Document déjà remis <ul style="list-style-type: none"><li>• Concernant la question du public (semestrialisation), les spécialistes ont été rencontrés.</li><li>• La prochaine rencontre du CÉ aura lieu le lundi 23 février. Mélanie fera parvenir le nouveau calendrier.</li><li>• Une information sera transmise à la fin concernant Lucie Levasseur.</li></ul>

6. Suivi au comité de parents	8 min.	Aucun suivi, car Arnaud est absent.
7. Questions du public	8 min.	Aucune question du public
8. Revoir le calendrier de rencontre	6 min.	Février : lundi 23 février Mars : aucune rencontre Avril : mardi 21 avril Mai : mercredi 27 mai
<b>Point d'adoption</b>		
9. Adopter le projet éducatif en cohérence avec le PEVR ( LIP, art 74 et 69). Mission, vision, valeurs (facilité apprentissage des élèves et des adultes de l'école)	30 min.	<p>Mélanie présente la mission, la vision et les valeurs de l'école. Elle précise que les élèves ainsi que l'équipe-école travaillent activement à s'approprier le projet éducatif afin que celui-ci ne demeure pas uniquement un outil administratif.</p> <p>Pour l'année en cours, les valeurs sont travaillées à chaque étape :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1re étape : Engagement</li> <li>• 2e étape : Respect</li> <li>• 3e étape : Santé psychologique et physique</li> <li>•</li> </ul> <p>Une explication est donnée concernant le fonctionnement des billets d'encouragement, lesquels peuvent être échangés contre des balles de ping-pong.</p> <p>Une activité de civilité est organisée une fois par mois afin de souligner les réussites de chaque cycle par la remise de certificats.</p> <p>Il est proposé par Caroline Beaudoin, appuyé par Andrew Ratelle, d'adopter le projet éducatif de l'école Marie-Reine (2025-2026) tel que présenté.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>

<p>10. Autre information sur le Plan de lutte pour la violence et l'intimidation (LIP, art.76)</p> <p>Rencontre jusqu'à présent :</p> <p>26 novembre</p> <p>19 janvier</p> <p>Priorité : Sondage aux parents pour mieux comprendre la situation de violence et d'intimidation.</p> <p>Priorité 2 : Arbre décisionnel pour mieux arrimer la communication à l'interne</p>	<p>20 min.</p>	<p>L'approbation a déjà été faite lors de la rencontre du 6 octobre.</p> <p>Dans les règles de gestion de classe, le principal ajout concerne l'utilisation de « Monsieur » et « Madame » pour s'adresser aux adultes.</p> <p>Il est également précisé qu'une gradation des conséquences est prévue, celles-ci étant adaptées aux besoins de l'élève.</p> <p>Pour la rentrée 2026 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un arbre décisionnel afin de diriger les parents vers les personnes concernées lorsqu'ils ne savent pas à qui s'adresser.</li> <li>- Création d'un formulaire visant à améliorer le processus de déclaration.</li> </ul>
--	----------------	---

<p>11. Adopter les règles de conduite dans le code de vie (LIP, art, 76)</p> <p>Vouvoiement retour sur l’approbation</p> <p>Changement le code de vie est pour une année scolaire août à juin. Après pour l’année suivante, il est remis à zéro pour l’élève et on recommence</p> <p>Projet Pilote : code QR</p> <p>Maintien du code de vie pour la communication aux parents des interventions</p> <p>Intention</p> <p>Facilitateur pour le milieu</p> <p>Respect de la loi 25</p> <p>Information à tous les autres psychoéducateurs CSSRS</p> <p>Information à la direction générale</p>	<p>25 min.</p>	<p>Le principal ajout aux règles de gestion de classe concerne l’utilisation de « Monsieur » et « Madame » pour s’adresser aux adultes.</p> <p>Une gradation des conséquences est prévue, celles-ci étant adaptées aux besoins de l’élève.</p> <p>Concernant le code QR, il s’agit d’un document destiné à l’équipe-école afin d’assurer un suivi de qualité des élèves. Les informations recueillies seront conservées de manière sécurisée.</p> <p>Il est proposé par Caroline Beaudoin, appuyé par Andrew Ratelle, d’adopter les règles du code de conduite (2025-2026) telles que présentées.</p> <p>Adopté à l’unanimité.</p>
<p><b>Point d’approbation</b></p>		
<p>12. Approuver l’utilisation des locaux ou des immeubles mis à la disposition de l’école (LIP, art 93)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouvert pour les élections</li> <li>• Soccer communautaire lundi et mercredi</li> <li>• Location à la communauté mardi et jeudi soir</li> <li>• Volleyball vendredi soir</li> <li>• Francisation Littératie ensemble mercredi soir</li> <li>• Actions Marie-Reine quand pas accès au parc Bureau pour les différentes réunions</li> </ul>	<p>3 min.</p>	<p>Approuvé par Andrew Ratelle et appuyé par Caroline Rodrigue</p>

14. Information du service de garde	2 min.	Les rapports d'impôt seront envoyés à la fin de février.
<b>Point d'information</b>		
15. Courriel de la présidente	4 min.	Aucun courriel de la présidente
16. Plan d'effectif  Changements : Classe de 6 <sup>e</sup> année remplacement Classe de 3 <sup>e</sup> année remplacement jusqu'à la fin de l'année pour un congé différé	2 min	En 6 <sup>e</sup> , Mme. Sara est retirée jusqu'à la 21 <sup>e</sup> semaine de grossesse. Philippe Reiher est en 6 <sup>e</sup> en remplacement  En 3 <sup>e</sup> année, Mme Almina sera là jusqu'à la fin de l'année dans la classe de Mme. Sandra
17. Nouvelles de l'école  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi des retards en début de classe</li> <li>• Information sur ISDC (activité)</li> <li>• Information sur la semestrialisation</li> <li>• Période d'inscription</li> </ul>	8 min.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les élèves en retard sont compilés, car ces retards affectent l'ensemble de la classe. Mme Custeau rencontrera les parents pour discuter de l'article 14 (180 journées obligatoires) et de l'article 18, qui stipule que la directrice doit veiller au respect de la scolarité.</li> <li>• ISDC : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les élèves du service de garde participeront à des séances de chorale les mercredis midi.</li> <li>• Des cours d'anglais auront lieu les mercredis soir, de 15 h 30 à 16 h 30.</li> </ul> </li> <li>• Les jeudis, la bibliothèque sera ouverte aux élèves du service de garde pendant les heures du service de garde.</li> <li>• Semestrialisation : La proposition de Caroline Demers vise à revenir à un horaire où les spécialistes sont offerts sur toute l'année.</li> </ul>

		<p>Il est suggéré de sonder les élèves pour connaître leur opinion. Une attention particulière sera portée aux élèves qui pourraient se sentir insuffisamment consultés. Une alternative consiste à comprendre pourquoi certains élèves n'aiment pas certains sujets et à recueillir leurs explications. Ce sujet sera revu lors de la rencontre d'avril.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Période d'inscription : du 2 février au 13 février. Dorénavant, les parents pourront inscrire leurs enfants au service de garde en même temps que l'inscription scolaire, au lieu de devoir le faire séparément.</li> <li>• Comité de sécurité : un suivi sera fait pour la mise en place d'un passage piéton.</li> </ul>
18. Varia	8 min.	<p>Aucun varia.</p> <p>Un incident a été signalé le 16 janvier, où un enfant a failli être happé à la sortie du service de garde.</p> <p>Le comité de sécurité reviendra avec une proposition de date en mars concernant l'installation d'un passage piéton.</p>
19. Levée de l'assemblée	1 min.	Assemblée levée à 20 h 17